

Montaud La dernière séance du conseil avant les vacances

Il était question du nouveau site web et de dossiers intercommunaux.

Les points d'infos habituels ayant été reportés en fin de séance du conseil municipal réuni jeudi 27 juillet. Le maire, Joël Raymond, a rapidement fait adopter l'ordre du jour et approuver les comptes rendus des conseils du 19 mai et du 22 juin, à l'unanimité. Puis ont été examinés et adoptés les divers points prévus de cette séance de travail.

Finances : une intégration de dépenses a été adoptée, par décision modificative du BP (budget primitif), inhérentes au nouveau site web de la commune pour un montant de 3 500 € (nouveau site : <https://www.montaud34.fr/>).

Bâtiments publics : une convention d'accompagnement par l'Agence locale de l'énergie, dans le cadre de la maîtrise des énergies, sera entièrement financée par l'Adème et la Métropole.

Marchés publics : 4 lots, des avenants aux marchés de travaux concernent l'école, pour un montant total de 4 988,58 € HT.

Le maire a ensuite présenté longuement le rapport annuel



■ Les élus municipaux étaient réunis autour du maire Joël Raymond.

relatif à la gestion de service public d'eau potable par le syndicat mixte de Garrigues-Campagne (Pierre Philippon, adjoint, y siègera sous peu).

Stockage de déchets : tous-jours dans le cadre de l'intercommunalité, a été présenté le rapport annuel sur la gestion du centre de stockage des déchets non dangereux de Castries... En ce qui concerne les odeurs quotidiennes, Joël Raymond a confié : « Il y a toujours un réseau de 15 nez

démotivés ! », qui ont l'impression de ne pas être entendus.

Délégation perdue !

Pour terminer, quelques autres points ont été abordés. Le PPRI de Montaud a été approuvé par le préfet et sera à disposition du public avant l'élaboration du plan communal de sauvegarde.

En ce qui concerne les rythmes scolaires, l'Académie n'a pas accordé la dérogation de quatre jours.

Antenne-relais : Free Mobile effectue les démarches nécessaires à sa mise en place (parcelle communale ZN 078). Le dossier sera consultable en mairie ; la mise en œuvre pourrait être effectuée dans les six mois.

Enfin, le maire après avoir lu les noms et attributions des nouveaux vice-présidents de la Métropole et ne se voyant pas nommé a commenté : « J'ai dû perdre ma délégation ! »

► Correspondant Midi Libre : 06 86 92 35 40

Saint-Martin-de-Londres Duo piano et violon au jardin des aromatiques



■ Les deux virtuoses développent une complicité exceptionnelle.

Mardi 1^{er} août, à partir de 20 h, les aromatiques du pic Saint-Loup auront le privilège d'accueillir deux musiciens d'exception, Ludivine Di Girolamo et Delchad Ahmad, avec le duo Delluna, piano et violon. Delchad Ahmad et Ludivine Di Girolamo nourrissent une passion commune pour les musiques du monde, notamment pour les compositions d'Astor Piazzolla. Ils forment alors un duo de tango qui prend naissance en 2013.

Leur attrance pour la musique classique les incite à enrichir leur répertoire d'œuvres composées pour duo ou pour orchestre (Massenet, Sarasate, Monti, Dvorák...)

Depuis peu, le duo se colore de musiques traditionnelles traversant les frontières d'Europe de l'Est et des Balkans jusqu'au Moyen-Orient. Ces deux interprètes se singularisent par une remarquable complicité, et un univers issu d'influences culturelles et musicales multiples.

Le concert est gratuit mais une participation libre sera demandée pour les artistes. Pensez toujours à réserver les assiettes découvertes des aromatiques, préparées par Fatima avec les plantes du jardin, le nombre d'assiettes étant limité. L'assiette est à 12 € et la réservation est obligatoire

au 06 74 17 33 31, ce lundi 31 juillet au soir, dernier délai.

Pour cette soirée, c'est le domaine de Sauzet à Saint-Bauzille-de-Putois qui sera à l'honneur avec ses vins bio.

À noter les prochains concerts aux aromatiques :

Mardi 15 août : Alan Jazz'n swing, jazz manouche.
Mardi 29 août : Agata, chansons de Colombie. Les aromatiques se situent au chemin de la Liquière à Saint-Martin-de-Londres (grand rond-point à l'entrée quand on vient de Montpellier).

► Contact 06 74 17 33 31 ; www.aromatiques-picstaintloup.fr

● DEUXIÈME MARCHÉ NOCTURNE

Les professionnels de Saint-Martin-de-Londres réunis au sein de l'association Entrepic organisent mercredi 2 août, leur traditionnel marché nocturne de 18 h à 23 h, sur la place de Saint-Martin-de-Londres.

Des animations musicales seront proposées avec la formation Jazz Tak Tik. Des artisans, commerçants et créateurs seront présents. Possibilité de restauration sur place.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 17 33 31

Combailaux Les petits ogres trouvent leur bonheur dans le parc de l'accro-branche d'Aniane

Le 18 juillet, les enfants du CLSH Au bonheur des Ogres dirigé par Malika Manseur étaient de sortie. Destination Aniane, à l'Accrodiabale. Âgés de 3 à 14 ans, tous se sont régalez à travers les nombreux parcours proposés.

Du "Diablotin" pour les tout petits à la piste rouge "Enchantés" pour les grands, en passant par "Abracadabranche", émotions et frissons étaient au rendez-vous. Il ne pouvait pas en être autrement avec des activités aux noms si évocateurs : le saut d'enfer, le vélo suspendu, sans compter les nombreuses tyroliennes, les filets et les cordes qui bougent. Tout cela dans un cadre idyllique, ombragé et traversé par un ruisseau qui apportait une note de fraîcheur. Pour les enfants, ce fut une journée exceptionnelle et d'après eux, qui ont une grande expérience



■ Prêts pour la tyrolienne et même pas peur !

en la matière, « c'est le meilleur parc d'accrobranches ». Quant aux accompagnateurs,

ils ont été ravis d'être accompagnés par une équipe accueillante, bienveillante et très vigilante en matière de

sécurité.

Bref, une belle journée partagée pleine d'heureux souvenirs.

Montoulieu Un dîner paysan à ne pas manquer

Un rendez-vous, à ne pas manquer, mercredi 3 août, à partir de 19 h, sur la place de Montoulieu.

Les agriculteurs, viticulteurs, artisans et éleveurs locaux seront installés pour vous faire découvrir leurs produits : vous pourrez, bien sûr, les acheter, mais aussi les déguster sur place car ils vous proposeront des plats à emporter, chacun dans sa spécialité !

Pour votre confort, des tables et des bancs seront à votre disposition : vous pourrez ainsi vous concocter un repas complet suivant vos goûts



■ Un superbe cadre, pour un rendez-vous convivial.

(canard, taureau, fruits et légumes, beignets d'oignon, olives, pain, fromages, sans oublier le vin !). Les assiettes, couverts et verres seront fournis par les exposants et des bouteilles d'eau seront proposées par le comité des fêtes, organisateur de cette animation. Une belle soirée en perspective, faite d'échanges, de découvertes et de rencontres, à vivre en famille ou entre amis.

Une agréable façon de dîner où, la nuit tombée, vous n'aurez qu'à lever les yeux pour admirer les étoiles.

► Correspondant Midi Libre : 06 63 66 88 32

Murles Le premier Trail des étoiles filantes

Chaque année, La nuit des étoiles est une manifestation qui se répète trois nuits de suite, dans des centaines de lieux. Sa date s'articule généralement autour de la période du 9 au 14 août, car c'est le meilleur moment pour voir les étoiles filantes de l'essaim des Perséides et des autres astres.

Vendredi 11 août, la toute jeune association Murles aventures organise le premier Trail des étoiles filantes, course à pied qui aura lieu de nuit dans la garrigue.

Les organisateurs de cette manifestation originale ont en commun l'amour de leur village et de son patrimoine et la volonté de le faire

découvrir.

Deux parcours seront proposés aux participants : une course de 10 km (départ à 21 h 30), 30 km (départ à 21 h).

En marge de la course, on pourra profiter d'animations autour de l'astronomie et de la découverte du ciel d'été.

Pour l'occasion, les ruelles du village médiéval seront éclairées à la bougie avec une procession aux lanternes. Sur l'esplanade, à partir de 19 h, seront proposées animations musicales, restauration et buvette.

► Infos et inscriptions : www.traildesetoilesfilantes.com.